

*Si par temps clair vous observez un disque
ou un cigare lumineux dans le ciel,
une soucoupe volante, quoi... ne craignez
pas de passer pour un fou : alertez la
gendarmerie ou, mieux, téléphonez au GEPAN
(Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux
non identifiés) (1), dont le responsable,
M. Alain Esterle, a participé le 24 septembre
à l'émission « L'Avenir du Futur » (TF1)
consacrée aux soucoupes volantes.
Votre témoignage est susceptible d'intéresser
son équipe, une quarantaine de personnes,
ingénieurs, experts, techniciens employés
à temps partiel par cet organisme public
et civil créé le 1^{er} mai 1977 par le CNES
(Centre national d'études spatiales) (2).
La vocation du GEPAN est d'aborder
scientifiquement les phénomènes célestes
insolites, entre autres les ovnis :
objets volants non identifiés.*

DEUX CENTS procès-verbaux de gendarmerie sont établis chaque année en France, ce qui correspond à peu près à une observation tous les deux jours. Les « beaux cas » ont droit à une enquête sur le terrain aussi poussée que pour une affaire criminelle.

Juste un exemple... En 1979, dans la région de Toulouse, un homme rentre chez lui, vers deux heures du matin, seul dans sa voiture. Sur une route droite, longée d'arbres, il observe une lumière rouge, intense, un peu diffuse, à droite de sa voiture, une lumière qu'il ne peut pas identifier. Cette lumière le suit. Elle avance parallèlement à la route, au même rythme que lui : quand l'automobiliste accélère, la lumière accélère, quand il ralentit, elle ralentit. Ce voyage dure une dizaine de kilomètres. Arrivé à son domicile, le témoin réveille sa femme. Ils se mettent à la fenêtre et observent la même lumière qui, à ce moment, reste fixe dans le ciel. Puis disparaît d'un seul coup. Voilà le type d'affaire dans lequel intervient le GEPAN.

Que donnent les expertises de ces procès-verbaux ? Eh bien, la moitié des objets mystérieux sont identifiés. Il s'agit en fait de nuages, météorites, planètes, étoiles, ballons-sondes, satellites, aéronefs, ou de véhicules terrestres du genre des phares d'un tracteur dans la nuit. Le tiers des récits est insuffisamment précis pour être exploité. Quant au reste, 20 à 25 % des observations, soit le quart des rapports de gendarmerie, il demeure inexplicable. Seuls ces cas méritent la dénomination d'ovnis. En jargon professionnel, on les appelle « phénomènes de type D ».

CHIFFRES EN MAIN.

Le premier responsable du GEPAN, M. Claude Poher, a mené une étude statistique classique sur 825 rapports de type D. Ce document ne tente aucune interprétation. Mais les chiffres montrent une grande similitude des témoignages. D'abord, on voit des ovnis dans le ciel de tous les pays du monde. En France, la « carte des ovnis » semble n'être liée qu'à

LE GENDARME, LA SCIENCE

la densité de la population et aux conditions de visibilité. D'ailleurs dans tous les pays, presque toutes les observations sont faites par temps clair. Deuxième constat : le phénomène se présente par « vagues ». Il y a eu la vague de 1947 — passée sous silence parce qu'on pensait à l'époque qu'il s'agissait de missiles ou d'engins d'espionnage soviétiques. La vague de 1954, qui fut de loin la plus importante. Celle de 1957, une vaguelette en 1964, puis une vague d'ovnis déferla sur les Etats-Unis fin 1965-début 66, et la dernière, en France, date de 1973. Ces vagues ne semblent pas reliées entre elles.

Dans les deux hémisphères Nord et Sud, on enregistre un maximum d'observations de type D en octobre, et un minimum en février. Presque tous les objets observés sont lumineux. Sur les 70 % d'ovnis signalés de nuit, la quasi totalité (98 %) est lumineux, et sur les 30 % signalés de jour, 86 %. Ces ovnis sont silencieux (à 70 %).

Qui les voit ? Toutes sortes de gens, de toutes les catégories socio-professionnelles. Souvent il y a deux, trois témoins, sinon plus. Parmi eux, des scientifiques et des personnalités « de très haut niveau de crédibilité ». Ceux qui se présentent à la gendarmerie sont essentiellement des adultes (70 %). Au fait, à quoi ressemblent les ovnis ? Justement, à des soucoupes volantes ! Rondes ou en forme de disque. Est-ce que les ovnis atterrissent ? Rarement. Quand cela arrive, c'est dans des régions inhabitées (70 %) ou près de maisons isolées (20 %).

La cohérence de ces témoignages incite M. Alain Esterle, un jeune polytechnicien de 32 ans, à « présumer une composante physique dans les phénomènes rapportés ». Autrement dit à éliminer l'hypothèse d'hallucinations. Al- lons plus loin, un très faible pourcentage de ces rapports de type D font état d'un atterrissage, de la présence d'occupants à bord de l'engin et parfois de contacts directs avec les... comment dire puisque ce ne sont pas des Martiens ? Selon une classification qui a le mérite d'être utilisée par beaucoup de chercheurs



Alain Esterle, un brillant polytechnicien de 32 ans, est responsable du GEPAN.

étrangers, ces témoignages sont appelés « observations rapprochées du type 3 ». Or « 3 » pour les intimes, « Rencontres de troisième type » pour les cinéphiles qui ont vu les extra-terrestres du film de Steven Spielberg.

Troisième type, d'accord. Mais quels sont les deux autres ? Ce sont des lumières colorées dans la nuit, dont l'apparence ou les mouvements ne peuvent être expliqués par les experts. Exemple : un rayon de lumière fractionné ou coudé. Cela peut être aussi un œuf ou un disque brillant d'un éclat métallique en plein jour, qui apparaît soit très haut dans le ciel, soit au ras des pâquerettes, stationne longuement, immobile et sans bruit, puis se déplace à une vitesse « fulgurante ». Quand les personnes ont pu approcher l'engin à moins de 200 mètres, on constate parfois des perturbations du système d'éclairage (les phares d'une automobile s'éteignent), perturbations du moteur (c'est la panne) ou d'un récepteur radio (brouillage des ondes). Il y a aussi dans certains cas des traces ou des brûlures sur le sol, sur les

plantes, les animaux... voire les témoins.

Revenons aux rencontres de troisième type. Extrêmement rares, il faut bien le dire. Les témoins décrivent la présence d'« entités » occupant le véhicule ; ils disent parfois avoir été « retenus » ou « enlevés et emportés à l'intérieur de la cabine », d'autres sont restés « muets » ou « paralysés » plusieurs heures après la rencontre. On est au cœur du sujet : soit les témoins sont victimes d'hallucinations, soit l'hypothèse des extra-terrestres s'impose.

LES METHODES D'ENQUETE.

Est-il possible ou non d'examiner ces phénomènes selon les méthodes scientifiques ? C'est-à-dire avec une méthodologie rigoureuse d'étude et un programme cohérent de recherche ? Alain Esterle déclare : « En créant le GEPAN, le CNES a fait le pari de pouvoir répondre affirmativement à cette question, et ce pari, nous pensons être en passe de le

(Suite page 14)

ET LES EXTRA TERRESTRES

(Suite de la page 13)

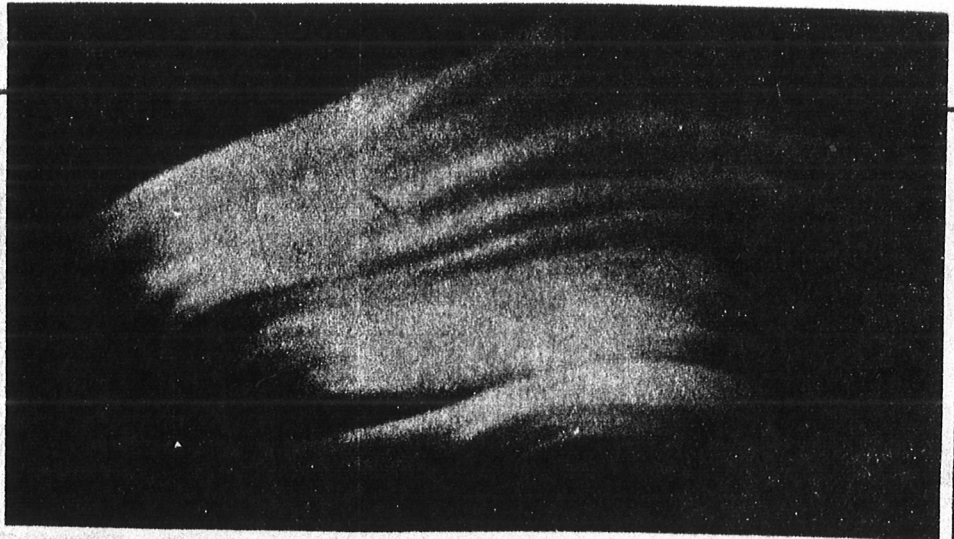
gagner. » Comment travaille-t-on ? Le GEPAN enquête dans sept directions différentes. D'abord un groupe d'intervention rapide se déplace sur demande de la direction de la gendarmerie, ou à partir de leur propre système d'alarme. On constitue rapidement une équipe pluridisciplinaire : astronome, astrophysicien, universitaire, psychologue, chercheurs venus de tous horizons, un ancien magistrat, par exemple... et cette équipe est dépêchée pour enquêter sur place. A son actif, citons une dizaine d'interventions sur des cas anciens, plus l'équivalent sur des affaires « contemporaines ».

Dans l'affaire relatée au début de cet article, (l'automobiliste de la région toulousaine), on a écouté les témoins, pris sur eux des mesures qui ont montré que la direction de la route était toujours la même par rapport au Nord. Par le calcul, on a déterminé que dans cette direction, se levait la lune. La lumière rouge, c'était la lune rousse. L'illusion d'être suivi provenait en fait d'une erreur d'appréciation des distances... Voilà un exemple d'une affaire tirée au clair. Toutes ne le sont pas.

Ainsi le GEPAN a enquêté sur un cas qui s'est produit il y a plusieurs années dans la région de la Côte d'Or. Un agriculteur sort de sa maison à la nuit tombante pour aller fermer la porte de son jardin. En se retournant, il voit venir vers lui un « cigare » rouge-orange, très lumineux. Le témoin est rejoint par deux membres de sa famille qui voient tous le « cigare » s'avancer et s'arrêter à 30 mètres devant eux, très près du sol. Pris de panique, l'une des personnes rentre dans la maison, suivie d'une autre. L'agriculteur observe alors dans la pénombre une forme sombre, grise, de petite taille (50 ou 60 centimètres) qui se détache sur le côté. La silhouette a une tête et un corps, mais on ne peut distinguer ni bras ni jambes, pas plus qu'aucun trait du « visage ». Il rentre aussitôt prévenir les deux autres témoins et ressortent tous les trois ensemble. Le « cigare » a changé de forme. C'est devenu une boule qui s'élève silencieusement dans les arbres, puis s'éloigne à toute allure, sans bruit...

Ici, l'équipe d'intervention est venue enquêter auprès de chacun des témoins. On a conclu à la parfaite cohérence entre les témoignages. Puis on a classé le dossier...

Dans le cas d'un atterrissage, un groupe de prélèvement de traces est prévu pour intervenir dans les 48 heures. Pour l'instant, il n'a pas encore eu l'occasion de faire ses preuves. Il y a bien eu un appel dans le Languedoc, mais celui-ci est parvenu trop tard, il avait négligé sur les traces, la terre avait gelé : c'était inexploitable.



La formation de nuages lenticulaires. Certains phénomènes peuvent être trompeurs.

Autre méthode : le groupe d'intervention-radar, qui travaille en liaison avec les centres de contrôle-radar militaires et civils (aéroports, par exemple). On cherche alors à capter un « écho » pour obtenir des informations matérielles sur la nature de l'objet (nuage ou engin artificiel...), sa vitesse, son cap, son accélération...

Par ailleurs, un groupe d'experts trie les centaines de rapports de la gendarmerie adressés au GEPAN. On établit un fichier national des observations, et des statistiques tentent de dégager les constantes du phénomène ovni. Enfin le GEPAN met au point un simulateur d'ovni, le Simovni, projecteur de diapositives qui permettra aux témoins de reconstituer l'image qu'ils ont vue, le plus précisément, le plus objectivement possible. Et un jour, peut-être, d'établir le portrait-robot d'une soucoupe volante !

REALITE PHYSIQUE OU PSYCHOLOGIQUE ?

Comment s'appelle cette science qui a pour but d'identifier l'objet même qu'elle étudie ? L'ufologie. Car la traduction en anglais d'ovni (objets volants non identifiés) donne ufo, (unidentified flying objects). Cette science balbutie. « A ce stade des recherches, constate Alain Esterle, il est tout à fait prématuré d'avancer la moindre hypothèse. » Ce qui existe, ce sont des témoignages, mais il reste à savoir si la « réalité » du phénomène est d'ordre physique ou psychologique.

Comment cela psychologique ? Quand des milliers de personnes ont des témoignages concordants, peut-on parler de psychologie ? Oui ! Du domaine de l'inconscient collectif. C'est du moins l'approche du psychanalyste Jung (3), dans son livre « Des signes dans le ciel, un mythe moderne ». Sans vouloir présumer de l'existence ou de la non-existence physique des OVNI, Jung souligne que les visions dans le ciel sont un phénomène fort ancien. Toutes les mytholo-

gies et les religions regorgent de ce genre de récit. La forme aérodynamique prise depuis l'après-guerre pourrait être « la renaissance d'une mythologie ancienne habillée d'une imagerie moderne » : des voyageurs de l'espace (des anges) nous observent et parfois nous font parvenir un message (un évangile) disant que la galaxie (le ciel) s'inquiète... des dangers que nous faisons peser sur nous-mêmes (possibilité d'un holocauste nucléaire).

Autre direction de recherches scientifiques en psychologie : l'Université de Californie s'intéresse aux deux cents cas d'enlèvements par les extra-terrestres rapportés aux Etats-Unis. On a constaté que « les individus convaincus de leur enlèvement dessinent, en état d'hypnose, des personnages fort semblables à ceux que tracent des volontaires conditionnés, toujours sous hypnose, à subir un enlèvement imaginaire. Cette ressemblance est d'autant plus marquée que les volontaires sont sous l'effet de drogues. Ainsi une image de soucoupe volante dessinée par un artiste lors d'hallucinations dues à la drogue est très semblable à un dessin qui représente un intérieur de soucoupe volante vu par une personne « enlevée » (4). Les psychologues n'affirment pas pour autant que ces enlèvements n'ont pas effectivement eu lieu...

Voilà ! L'ufologie élabore des hypothèses. Pour l'instant, aucune n'est probante. Il nous reste à attendre le moment — s'il vient — où un « Jean-Baptiste Biot » nous forcera à admettre la réalité des soucoupes volantes. Quelle que soit leur nature. Jean-Baptiste Biot, c'était celui qui découvrit en 1803 les météorites, « ces pierres qui tombent du ciel » !

Sophie VIAL. ■

(1) GEPAN, 18 av. Edouard-Belin, 31055 Toulouse. Un répondant téléphonique est spécialement prévu pour cela. Tél. : 16. 61 63 11 12. Poste 45.09.

(2) Le CNES fait partie du ministère de l'Industrie.

(3) Carl Gustav Jung, disciple dissident de Sigmund Freud, a découvert le concept de l'inconscient collectif. (Ed. Gallimard).

(4) Tiré de la Recherche, numéro 102, août 1979. « La Recherche » a consacré, dans ce numéro, une série d'articles sur « les scientifiques et les OVNI ». Aux Etats-Unis, en URSS, en France.